

**Retour sur la factivité. (Factifs cognitifs, factifs émotifs et accommodation locale).**

**1. Introduction**

Dans l'abondante littérature sur la factivité, on distingue trois types de factivité. Le but de cet article est de mieux décrire la différence de comportement entre les prédicats cognitifs et les prédicats émotifs dans une situation précise du type « si p, alors FACTIF (que p/q) », où le prédicat est à un temps de l'indicatif (présent ou passé). J'essaie de montrer qu'il faut établir une distinction entre accommodation locale (vue comme un suspens de la présupposition) et annulation (cancellation) vue comme disparition de la présupposition. Les émotifs sont rétifs à l'accommodation locale. Pour cela on s'attache dans un premier temps à synthétiser les arguments qui marquent une frontière nette entre les deux catégories, puis on en vient à la situation en question. Pour cela on s'appuiera sur des données de l'anglais, du français et du grec ancien.

**2. Trois types de factivité.**

Dans la littérature on distingue trois cas où le prédicat matrice présuppose son complément.

- (1) **She regrets that her daughter came. (Kiparsky 1970)**
- (2) **She discovered that her daughter came. (Karttunen 1971)**
- (3) **That John's wife had an affair was announced in the news. (Schulz 2003)**

Malgré les apparences, leur rapport à la présupposition est très différent. Les prédicats de type (1), émotifs, présupposent toujours leur complément, ceux de type (2), cognitifs, perdent leur présupposition dans des contextes limités (conditionnelles, entre autres), et ceux de type (3), pragmatiques, ne le présupposent que dans des contextes limités (le complément est topique). Il va s'agir de préciser la différence entre les types (1) et (2).

**3. Une distribution syntaxique différente.**

Pour commencer, on peut observer que leur comportement syntaxique les répartit en deux catégories différentes. Ceci est mis en évidence par les données de langues comme le grec ancien (où le complément d'un émotif est marqué du cas datif et celui d'un cognitif du cas accusatif) ou le yiddish (Taube 1994), où les émotifs ont un complément en *wos* et les cognitifs un complément en *az*.

Pour l'anglais ou le français, on peut citer par exemple le comportement vis-à-vis de l'infinitif ECM ((4) (5)), ou des questions enchâssées, autorisés seulement par les cognitifs. Le fait que les émotifs semblent enchâsser un certain type de question (6) est contredit par les données du grec où la subordonnée introduite par un mot *wh-* en anglais est explicitement marquée comme exclamative (7).

- (4) **\* I regret John to be talented.**
- (5) **He recognizes John to be talented.**
- (6) **She regrets what John did.**
- (7) **Hoi de despotin stenôsîn (factif) hoian (exclamatif) apôlesan. (E., *Alceste*, 949) [Et ces gens-là se plaindront de quelle maîtresse ils ont perdue]. Et ces gens-là se plaindront d'avoir perdu une si bonne maîtresse.**

**4. Propriété assertive des cognitifs et comportement vis-à-vis de la structure informationnelle.**

On a souvent souligné que les cognitifs comportent un élément assertif (Karttunen 1971, Hooper 1975, Korzen 2001).

Il faut bien distinguer l'assertion de l'accommodation. Dans le cas de l'accommodation, on fait *comme si* la proposition était présupposée, tandis qu'avec l'assertion, c'est bien un élément nouveau à ajouter (ou pas) au fond commun de connaissance qui est présenté.

Cette propriété d'assertion est mise en évidence par Hooper 1975 (possibilité d'antéposer le complément, lecture parenthétique du prédicat matrice) et par Korzen 2001, avec notamment la possibilité d'employer un verbe comme *savoir* pour donner une information nouvelle (« Sache que... », « N'oublie pas que... » etc).

C'est cette propriété assertive qui transparaît dans la structure informationnelle de l'énoncé. On peut mettre en contraste (8) et (9) (empruntés à Beaver 2004) avec (10) et (11), où <sub>FOC</sub> indique l'élément focalisé. Dans (8), la focalisation sur *plagiarized* induit une lecture non-factive (et donc assertive). Au contraire, dans (9), la focalisation sur *discovers* induit une lecture présuppositionnelle du complément. Dans (10) et (11), en revanche, la focalisation n'a pas d'effet sur la lecture factive du complément de *regret*.

- (8) **If the T.A. discovers that your work is [plagiarized]<sub>FOC</sub>, I will be [forced to notify the Dean]<sub>FOC</sub>.**  
 (9) **If the T.A. [discovers]<sub>FOC</sub> that your work is plagiarized, I will be [forced to notify the Dean]<sub>FOC</sub>.**
- (10) **If the T.A. regrets that your work is [plagiarized]<sub>FOC</sub>, I will be [forced to notify the Dean]<sub>FOC</sub>.**  
 (11) **If the T.A. [regrets]<sub>FOC</sub> that your work is plagiarized, I will be [forced to notify the Dean]<sub>FOC</sub>.**

## 5. Comportement vis-à-vis des présuppositions. Points communs.

Les deux catégories se comportent de la même façon dans le cas de *résolution* d'une présupposition (projection), c'est-à-dire quand le contenu de la présupposition fait déjà partie du fond commun de connaissance.

Elles sont aussi identiques dans les cas d'*annulation* par un déni explicite (12) et (13), et les cas proches comme (14) (emprunté à Klein 1975, voir aussi Egré 2004). Je n'appelle pas ces cas des cas d'*accommodation locale*. Je réserve ce dernier terme pour les cas où la vérité de la présupposition reste en suspens (voir paragraphe 6).

- (12) **Mary doesn't know that Bill is happy : he isn't. (Beaver 2001)**  
 (13) **Mary doesn't regret that Bill is happy : he isn't. (Beaver 2001)**  
 (14) **Falsely believing that he had inflicted a fatal wound, Oedipus regretted killing the stranger on the road to Thebes.**

Dans certains cas, les deux catégories perdent leur factivité. Ce sont les cas où il est question d'un monde autre que le monde réel (contrefactualité (15) (16))<sup>1</sup>, ou de situations dans le futur (Schulz 2003, *precede/overlap condition*<sup>2</sup>) (17) (18).<sup>3</sup>

- (15) **If he had come, John would not have regretted it/ that he had come.**  
 (16) **If Mary had come, John would not have known it/ that Mary had come.**  
 (17) **If he comes, John will not regret it/ that he comes.**  
 (18) **If Mary comes, John will not know it/ that Mary comes.**

Du reste, cela a un reflet dans la syntaxe, puisqu'en grec ancien, comme en yiddish (Taube 1994), les émotifs changent de complémenteur dans ces cas-là. Les émotifs du yiddish reçoivent alors le complémenteur *az*, et ceux du grec un complémenteur homonyme de *si* (*ei*).

- (19) ***Mê eat' aganaktein EI dethêsontai ekhontes ta humetera.***  
 NEG. let-IMP.2.PL.be indignant-INF if put-in-prison-FUT-PASS-3-PL.hold-PART-NOM-PL.your  
 assets-ACC. (Démosthène, *Contre Timocrates*, 131).  
***Don't let them be indignant that they are put in prison, if they hold your assets.***

Les derniers cas problématiques sont ceux des situations génériques ou de dépendance d'un quantificateur universel (voir Heim 1991, p. 399, van der Sandt 1992, p. 364, Beaver 2001, passim). (20) et (21) ne présupposent pas, comme on pourrait le croire, que tous les voisins regrettent/connassent la séparation, ou que tous ont quitté l'école.

- (20) **If a man leaves his wife, his neighbour regrets/knows it.**  
 (21) **Nobody regrets leaving school. (Beaver 2001, p. 108).**

## 6. Comportement vis-à-vis des présuppositions. Divergences.

Restent les cas d'*accommodation locale* ou globale. Je m'attache aux exemples de la forme « si p, (alors) FACTIF (que p/q) ».

Mon hypothèse est que les émotifs, dans ces cas-là, déclenchent toujours une *accommodation globale*, et si ce n'est pas possible, il y a un échec dans le cours du discours. En revanche, les cognitifs peuvent déclencher une *accommodation globale*, ou, si ce n'est pas possible, une *accommodation locale*, vue comme une suspension de l'état de connaissance. Dans ce dernier cas, le discours peut continuer sans problème. Arguments :

- a. Les locuteurs ont du mal à interpréter des phrases comme (22). Il y a, disent-ils, une contradiction entre *regretter*, qui implique que la proposition est vraie, et la conditionnelle qui précède. C'est ce que Schulz 2003 appelle *presupposition failure*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Ce qui est mentionné de manière diffuse dans la littérature (voir par exemple Karttunen 1971 p. 56 et p. 60 ; Kreutz 1998 p. 145).

<sup>2</sup> Only if the complement clause contains a topic time that fulfills the precede/overlap condition (there is a time  $t_1$  belonging to the time of the situation denoted by the SoA of the complement, and a time  $t_2$  belonging to the time of the utterance:  $t_1 \leq t_2$ ), can p-factive predicates trigger the presupposition that the complement clause expresses a true proposition.

<sup>3</sup> Le problème est que la majorité de la littérature se fonde sur des exemples au futur, c'est-à-dire, dont on ne peut rien dire, si l'on accepte le raisonnement ci-dessus.

b. Quand on maintient la conditionnelle, la vérité n'en est pas suspendue (23). Deux informants m'ont dit que dans ces cas-là *si* valait pour *que*. Elle est souvent postposée (24).

(22) #Si Sue a rendu visite à sa sœur, Bill regrette qu'elle ait rendu visite à sa sœur/ le regrette.

(23) Mais je ne le regrette pas si vraiment je t'offense. (Google)

(24) Ne m'en veux pas si je t'aime toujours comme avant. (Google).

c. Pour les cognitifs, les locuteurs, bien que le trouvant un peu étrange, acceptent (25). De même en (26), on ne peut pas savoir si l'hypothèse est vraie. Il y a alors ce que j'appelle une accommodation locale, et qui ne peut être identifiée avec une annulation comme dans (12) ou (13).

(25) Si Sue a rendu visite à sa sœur, Bill s'est aperçu qu'elle a rendu visite à sa sœur/ Bill s'en est aperçu.

(26) Si je suis en congé d'invalidité, est-ce que mon chercheur est au courant de la raison de mon invalidité ? *réponse*: Non, tout ceci reste confidentiel. Le service de santé de l'Université Laval informe le Vice-rectorat aux ressources humaines de la durée de l'absence. (Google)

d. L'argument que les émotifs supposent un savoir ne va pas contre ces conclusions. En effet si l'on suppose qu'avec une accommodation locale on obtient une structure du type (27). Mais c'est précisément cette accommodation locale que mes informants n'ont pas réussi à faire quand ils parlent de contradiction.

(27) Si Sue a rendu visite à sa sœur, alors Bill le sait et il regrette qu'elle ait rendu visite à sa sœur/ le regrette.

Le conflit entre implicature et présupposition décrit par Gazdar 1979 est donc résolu dans le cas des cognitifs, par une victoire de l'implicature, et dans le cas des émotifs par un échec des deux.

## 7. Conclusion.

L'opposition entre émotifs et cognitifs est donc fondée tant syntaxiquement que sémantiquement et pragmatiquement. L'étude nous a amenés à distinguer les cas d'annulation de ceux d'accommodation locale, qui jusqu'à présent étaient assimilés les uns aux autres. En cela, on a dû en changer légèrement les définitions. L'accommodation locale reste la création d'un antécédent, l'annulation intervient après une résolution ou une accommodation globale ou locale. Enfin l'échec des présuppositions (*presupposition failure*) intervient dans un cas de non acceptabilité sémantique.

Restent plusieurs questions. Cette incapacité à l'accommodation locale des émotifs est-elle générale ou se limite-t-elle aux contextes définis ci-dessus ?

La différence entre émotifs et cognitifs se fonde-t-elle sur une différence ontologique comme semblent le suggérer les conclusions de Ginzburg-Kolliakou 1996 ? Les émotifs sélectionneraient des événements et les cognitifs des faits.

**Beaver D.**, 2001, *Presupposition and Assertion in Dynamic Semantics*, Stanford, CSLI Publications.

**Beaver D.**, 2004, « Have you noticed that your belly button lint colour is related to the colour of your clothing? », in R.Bäuerle, U. Reyle, et Th. Zimmerman (éds), *Presupposition and Discourse : Papers in Honor of Hans Kamp*.

**Égré P.**, 2004, *Attitudes propositionnelles et paradoxes épistémiques*, Thèse, Université Paris 1 et IHPST.

**Gazdar G.**, 1979, *Pragmatics: Implicature, Presupposition and Logical Form*, New York.

**Ginzburg, J. & Kolliakou, D.**, 1997, « Events and Facts: a Semantics of *pu* and *oti* Clauses », in Drachman et al., *Greek Linguistics 95: Proceedings of the 2nd International Congress on Greek Linguistics*, Graz, p.459-470.

**Heim I.**, 1991, « On the Projection Problem for Presuppositions », in S. Davis (éd.), *Pragmatics. A Reader*, New York-Oxford, p. 397-405.

**Hooper J.**, 1975, « On assertive predicates », *Syntax and semantics* 4, p. 91-124.

**Karttunen L.**, 1971, « Some Observations on Factivity », in *Papers in Linguistics* 4, p. 55-69.

**Klein E.**, 1975, « Two Sorts of Factive Predicate », *Pragmatics Microfiche* 1.1. Frame B5-C14.

**Kiparsky C. et Kiparsky P.**, 1970, « Fact », in M. Bierwisch et K. Heidolph (éds), *Progress in Linguistics*, La Haye, p. 143-173.

**Korzen H.**, 2001, « Factivité, semi-factivité et assertion- le cas des verbes *savoir, ignorer, oublier* et *cacher* », in Kronning et al. (éds), *Langage et Référence*, p. 323-333.

**Kreutz P.**, 1998, « Les factifs et l'auto-conditionnalité », *Revue Romane* 33 (1), p. 39-65.

**van der Sandt R.**, 1992, « Presupposition Projection as Anaphora Resolution », *Journal Of Semantics* 9, p.333-377.

**Schulz P.**, 2003, *Factivity : Its Nature and Acquisition*, Tübingen.

**Taube M.**, 1994, « On Factivity, Emotivity and Choice of Conjunction in Yiddish », *St. in Language* 18, p. 113-125.

<sup>4</sup> Presupposition failure arises if it is impossible to anaphorically link the presupposition to an antecedent at any level of representation, and if – due to conditions of felicity – accommodation cannot take place. In that case, the whole structure is uninterpretable.